

Communiqué de presse – 17.03.2026

## Les jonquilles ont de l'avance ce printemps

**La météo douce de la fin février et du début mars a favorisé l'apparition précoce des jonquilles. Plus on monte sur les hauteurs, plus il faut attendre pour que la floraison soit à son apogée. Emblématiques des pâturages boisés riches en biodiversité, ces fleurs annoncent chaque année l'arrivée du printemps et font partie intégrante du patrimoine naturel, culturel et identitaire local. À la fois fortes et fragiles, les jonquilles comptent parmi les rares fleurs que tout le monde sait reconnaître.**

Dès fin mars, les jonquilles devraient illuminer les pâturages boisés d'altitude des massifs jurassiens. La présence de ces plantes bulbeuses vivaces témoigne de milieux naturels d'une grande valeur pour la biodiversité. Pour les préserver, le Parc Chasseral recommande de privilégier les transports publics pour se rendre sur place. Par exemple, les funiculaires de Mont-Soleil ou de Macolin sont des moyens idéaux pour aller admirer les jonquilles sur les hauteurs.

### Des milieux sensibles à respecter

La période de floraison des jonquilles attire chaque année de nombreuses personnes dans des lieux déjà bien fréquentés et très sensibles. Le Parc Chasseral recommande aux visiteurs de tenir les chiens en laisse dans ces zones et de rester sur les sentiers pédestres balisés pour éviter de piétiner les fleurs et de déranger les lièvres ou les oiseaux nichant au sol, comme l'alouette lulu. Le Parc rappelle également de refermer les clôtures.

Plusieurs tracés touristiques facilement accessibles en transports publics permettent d'admirer ces magnifiques tapis de fleurs jaunes, notamment à Mont-Soleil, Mont-Crosin, aux Prés-d'Orvin, mais aussi aux Hauts-Geneveys. Les Offices du tourisme de la région renseignent volontiers sur les possibilités de randonnées et les moyens de se rendre à ces endroits en transports publics ([www.j3l.ch](http://www.j3l.ch)).

Les visiteurs qui se déplacent en voiture ont l'obligation de se garer sur les places de parc officielles. Le stationnement sur les bords de route et dans les pâturages est formellement interdit.

### Une cueillette réglementée

Il est interdit de cueillir les jonquilles en grande quantité. La cueillette est limitée à un bouquet pouvant tenir dans une main par personne, et il est interdit de déterrer les bulbes. Dans les cantons d'Argovie, Fribourg, Bâle, Nidwald, Obwald et au Tessin, ainsi que dans les réserves naturelles et zones protégées, la cueillette des jonquilles est formellement interdite. Pour en profiter encore longtemps, mieux vaut les admirer et les photographier plutôt que les cueillir !

## Le joli nom de cloches de Pâques

Pourquoi jonquilles ? Le nom vient probablement de ses feuilles linéaires ressemblant à celles des joncs, des herbes vivaces communes dans les milieux humides. On les appelle également « narcisses jaunes » ou « narcisses jonquille » en français, des noms vernaculaires dérivés de leur nom en latin *Narcissus pseudonarcissus*. A ne pas confondre avec les « narcisses des poètes » (*Narcissus poeticus*) dotés de fleurs blanches et qui sont bien plus rares à l'état sauvage en Suisse. En allemand, les jonquilles sont appelées « Osterglocken » (cloches de Pâques), car elles poussent autour de la période pascale.



Légende : Les jonquilles sont si belles au printemps. Mieux vaut les prendre en photo que vouloir les rapporter chez soi (@ Parc Chasseral).

## Infos générales et contact :

Isaline Mercerat (Nature & Paysage)  
isaline.mercerat@parcchasseral.ch  
+41 (0)32 942 39 55



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km<sup>2</sup> et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.